

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 23 AVRIL 2026

Publiée sur le site Internet de la Ville : 30 avril 2026

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 avril 2026

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Président : M. Jérémie BREAUD, MAIRE

Secrétaire de séance : Mme Véronique BOUCHER

Membres présents : 39

M. Jérémie BREAUD, MAIRE, Mme Martine CHAREYRE, M. Marc DUBIEF, Mme Valérie BOULARD, M. Tarik EZ ZAJJARI, Mme Nathalie BRAMET, M. Pascal MIRALLES-FOMINE, Mme Laurence MARTEL, M. Hervé THIBAUD, Mme Arielle HILLENMEYER, M. Raphaël SULTANA, Mme Muriel ROBIC, M. Grégory BRUNET, Mme Alexcia COULY, M. Emmanuel MAILLET, Mme Odile LEPINASSE, M. Michel ARACIL, Mme Véronique BOUCHER, M. Samir M'HACHI, Mme Christiane RIVOIRE, M. Stéphane GENIN, Mme Lætitia PEPINO, M. Michel CHAVALARD, Mme Nadia DJELTI, M. Fatih DEMIRAY, Mme Patricia BENZEKRY, M. René SIMILLION, Mme Elodie CHAZELLE, M. Fabien DUFFIT-DALLOZ, Mme Marie ANDREANI, Mme Muriel NÉMOZ, M. Frédéric RENAUD, Mme Lucile MOREL, M. Patrice BADARD, Mme Manon DOYELLE, M. Ledion LAKURIQI, Mme Hélène QUINQUETON, Mme Aline CONCHONNET, M. Hervé LEQUIN

Membres ayant donné pouvoir : 4

Mme Sandrine CLAUDIN pouvoir à Mme Valérie BOULARD
M. Alexis CREUSEVEAU pouvoir à M. Fabien DUFFIT-DALLOZ
M. Kossi Eric AHIALEY pouvoir à M. Marc DUBIEF
M. Gabriel SAINT-LOUIS pouvoir à Mme Hélène QUINQUETON

Délibération n°20260423DEL33

CULTURE

Mise à disposition du Fort de Bron - Sol Antilles Event, du 5 au 8 juin 2026

RAPPORTEUR : M. PASCAL MIRALLES-FOMINE

Mesdames, Messieurs,

Depuis 12 ans, l'association Sol Antilles Event organise un festival des arts et cultures des Antilles et notamment, Tambour Estival. Cet événement, qui rassemble plus de 300 danseurs à chaque édition, était jusqu'à l'année passée proposé dans le parc des Essarts.

En 2026, l'association souhaite proposer une nouvelle organisation de son festival, en intégrant un site patrimonial emblématique de la Ville : le Fort de Bron.

Le programme de cet évènement prévoit des concerts, des performances li
notamment un défilé de carnaval, sur 2 jours, les 5 et 6 juin 2026.

Depuis le 23 novembre 1981, la Communauté Urbaine de Lyon, aujourd'hui Métropole de Lyon, a confié, par bail emphytéotique, la gestion d'une partie du Fort de Bron, situé Chemin Vieux, à la Ville de Bron. Ces dernières années, la Ville n'a eu de cesse de reconnaître et d'accompagner toute action visant à mettre en valeur et à promouvoir ce patrimoine historique et écologique en cœur de ville, tout en respectant son écosystème et en menant des actions d'entretien et de sauvegarde du bâti.

C'est dans ce cadre, qu'il est proposé de soutenir le projet de l'association Sol Antilles Event, notamment par la signature d'une convention de mise à disposition du Fort de Bron, définissant le cadre d'engagement de chacune des parties.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **AUTORISER** la signature de la convention de mise à disposition du Fort de Bron à l'association Sol Antilles Event, du 5 au 8 juin 2026, ci-annexée.

Après délibération, le Conseil Municipal ADOPTE A LA MAJORITE le rapport de M. le Maire.

Le Maire,

Jérémie BREAUD